604
Case FRC 159

ADRESSE
A TOUS
LES PARLEMENS.

M ± W 390

ADRESSE
A TOUS LES PARLEMENS.

Je vous représente des choses qu'il vous est plus avantageux d'entendre, qu'il ne m'est gracieux de vous les dire.

Cérialis, harangue aux Gaulois.
Tacite, hist, liv. IV.

MAGISTRATS FRANÇAIS,

DANS un tems où toutes les ressources d'une grande Nation sembloient épuisées, parce que ses Administrateurs étoient sans génie, où le Roi le plus puissant de l'Europe, étoit sans force, parce que son ministere étoit sans vertu, vous avez demandé les états-généraux.

Je ne viens point, detracteur amer de la Magistrature Française, analyser, travestir et entacher

de la calomnie les motifs qui vous ont déterminé à former cette demande. Vos intentions ont été pures sans doute, mais votre appel à la Nation, permettez-moi de le dire, n'a été ni assez calculé, ni assez réfléchi.

En effet, messieurs, ce n'étoit pas dans un siécle comme le notre, où la dépravation des mœurs a brisé tous les liens qui attachoient les sujets à leur Roi, et les citoyens enrr'eux; où la corruption a gagné toutes les classes de l'état; où la voracité de l'ambition veut tout absorber pour satisfaire des passions dont les besoins s'accroissent toujours à mesure qu'elles s'enflamment, où enfin une philosophie aussi effrénée qu'insidieuse dont le but unique semble celui de tout détruire pour avoir le plaisir insensé de dominer sur des ruines, a rendu presque tous les Français irréligieux, injustes et trompeurs par principes; ce n'étoit pas dis-je, dans un tel siécle qu'il convenoit de demander, sous le titre imposant de Représentans de la Nation, la réunion des hommes dont l'esprit étoit infecté de tous les systêmes d'innovation et le cœur de corruption.

L'histoire des peuples de la terre, semble faire de cette réflexion, une grande vérité. Elle ne prouve que trop combien il est dangereux de rapprocher, de réunir en masse de pareils hommes, et sur tout de leur confier les destinées d'un Empire.

Presque toujours on a vu dans ces Assemblées, s'élever les factions, les conspirations et les cabales pour fouler aux pieds les pouvoirs, les ordres des commettans, pour faire prévaloir de nouveaux principes, pour renverser l'ancienne constitution d'un Etat, et changer la forme de son Gouvernement; presque toujours on a vu s'y développer les ruses et les intrigues; les menaces et les violences ont été employées par un parti pour écrâser celui qui osoit résister; enfin presque toujours les prétentions opposées, les intérêts différens, les flammes dévorantes des passions qui se heurtent et se succédent sans cesse dans ces grandes Assemblées, ont amené les écarts de la raison, et par contre-coup la chûte des Empires.

Ne soyez donc plus surpris, messieurs, de ce que les moyens conçus et combinés suivant vos desirs par le meilleur des Rois, pour assurer le bonheur de ses sujets ont été tous infructueux.

Ne soyez donc plus surpris de ce que les Députés de chaque Bailliage que vous aviez sollicité pour la réformation des abus; au lieu de travailler à cette réformation, et de réparer l'antique et respectable édifice de l'Empire Français, tâche unique que leurs commettans leur avoit imposé, se sont laissés entraîner par le mouvement qui leur a été donné par quelques factieux dont les noms seuls indiquent tous les crimes, et

ont osé faire main-basse sur tout ce qui depuis l'origine de notre Monarchie a servi de balance et de contre-poids dans les trois ordres de l'état, ainsi que dans ceux de tous les états de l'Europe.

Ne soyez donc plus surpris de ce qu'après avoir fondu les principes les plus religieux et les plus sacrés, en un seul *institut* monstrueux ou *digeste* d'anarchie, appellé *les droits de l'Homme*, dont l'objet est tout à la fois impie et méchant, ils ont avec une perfide témérité attaqué la propriété elle-même jusques dans ses fondemens, en confisquant à l'aide de quelques sophismes pitoyables, toutes les possessions de l'Eglise.

Enfin ne soyez donc plus surpris de ce que le plus beau Royaume de l'univers, privé de son Roi, de ses Loix, de ses Tribunaux, gouverné par une foule de novateurs dont l'ambition effrénée, ne le céde qu'à l'ignorance et à l'hipocrisie de leur chef républicain, est livré à tous les excès de la licence, aux fureurs de l'anarchie, et inondé d'un déluge de calamités telles que jamais aucun état ni ancien, ni moderne, n'en a souffert de pareilles, sans la guerre la plus sanglante et la plus désastreuse.

Ces maux affreux devoient être le résultat infaillible d'une grande assemblée, que dans un moment où les dégouts de toute espéce étoient

accumulés sur vos têtes, vous avez vous-mêmes provoqués au sein d'une Nation, dont vous avez trop peu calculés l'esprit, les mœurs, les caractères et la position.

Il est donc vrai, messieurs, que le jour qui vous a vu arriver aux pieds du trône pour demander des états-généraux, a vu naître une grande erreur, puisque non-seulement elle a produit la foule des maux indicibles qui accable la France, mais encore les inquiétudes et les troubles qui dévorent l'Europe entiere.

Oh ! combien de fois tout Français honnête et sensible a maudit dans sa douleur et dans son désespoir, ce jour affreux qu'a éclairé la faute la plus cruelle, et peut-être la plus irréparable ! Combien de fois les yeux noyés de larmes, il a desiré qu'il fût resté enseveli dans les ombres d'une nuit éternelle ! Combien de fois il a demandé qu'il fût à jamais rayé du nombre de ses jours !

Ne croyez pas cependant, messieurs, que, l'aigreur sur les levres, je vienne vous accabler de reproches ; non, malgré l'amertume de la douleur qui me presse à la vue de ma patrie expirante, ma franchise reste noble et respectueuse. Ennemi de la satyre autant que de la flaterie, je viens seulement vous dire, avec cet homme célèbre qui a reproduit dans notre siécle les

talens et les vertus des l'Hôpital et des Brissons, que *si les grands écarts marchent à côté des grands génies, les hommes qui savent réparer leurs torts, honorent leur siècle et même l'humanité;* sublime vérité, messieurs, et qui devroit à tous les instans de ces jours malheureux où l'on semble les abjurer toutes, frapper vos oreilles, élever vos esprits, remplir vos ames, effrayer vos consciences, et diriger vos actions.

Mais par quelle fatalité, messieurs, cette auguste et formidable vérité semble-t-elle aujourd'hui exilée du cœur de presque tous les magistrats? ne diroit-on pas, à voir leur long silence, leur profonde inertie, qu'ils sont devenus la plupart des êtres isolés et dégagés des liens qui les attachoient à leur patrie? Les uns affoiblis par la mollesse, ou aveuglés par leur intérêt, regardent l'amour de la patrie comme une vieille erreur dont ils se sont heureusement désabusés, et vont jusqu'à insulter à la simplicité de leurs confreres, dont le zele trop crédule se laisse encore éblouir par cette vaine et fatiguante illusion. Les autres se voyant maintenant déchargés du soin, privés de l'honneur du gouvernement, regardent la fortune de l'état comme un vaisseau qui flotte au gré de ses nouveaux maîtres, et dorment sur la foi des pilotes qui les conduisent. Si quelque orage imprévu et qui

fait craindre le naufrage de la patrie les réveille, il n'excite en eux que des vœux impuissans, que des plaintes superflues ; ou spectateurs oisifs, ils se consolent par le plaisir de médire des acteurs ; enfin il en est même qu'un trait de plaisanterie dont le sel les pique par sa nouveauté, ou les réjouit par sa malignité, dédommage de tous les malheurs publics ; et c'est ainsi qu'ils cherchent plus à venger la patrie par leur critique, qu'à la défendre par leurs services.

Tel est, messieurs, le spectacle aussi affreux qu'affligeant que présente aujourd'hui la magistrature française. La patrie souffrante s'en indigne, et l'Europe s'en étonne ; l'une et l'autre demandent avec nous : que sont donc devenus dans l'empire français les membres de ces corps augustes et respectables que le chancelier de l'Hopital appelloit les *retenails de la monarchie?* qui ont tant de fois garanti le trône des atteintes populaires, et le peuple du despotisme des ministres ? qui, placés comme médiateurs entre le monarque et la nation, ont tant de fois défendu celui-là contre son peuple, et celui-ci contre son roi ? qui dans tous les tems de désordres et d'orages, dans ces tems toujours périlleux pour les organes de la vérité et les ministres de la justice, n'ont cessé de donner à leur roi et à leur patrie les témoignages les plus

authentiques de zele, d'amour et de fidélité; ou s'ils existent encore, que font-ils donc au milieu des convulsions douloureuses qui déchirent le sein de leur patrie ? que font-ils au milieu des excès de tout genre commis par un peuple autrefois si fidele à la religion de ses peres comme à la voix de ses rois ? que font-ils au milieu des intrigues, des cabales et de toutes les manœuvres inouies que l'on met en usage pour l'égarer et l'asservir; enfin que font-ils donc au milieu de ces flots coutinuels qui s'enflent et s'agitent de ces flammes qui se succedent et se répandent sans cesse d'une extrémité du royaume à l'autre, et qui au premier signal finiront par l'embrâser entiérement ?

Vous répondrez peut-être, messieurs, que vos ames sont dévorées de douleur, d'impatience, et d'inquiétude; que le desir de rappeller à la vie votre patrie mourante, ne cesse de vous animer et de vous tourmenter; mais que sans moyens, sans forces et sans appui, vous ne pouvez que donner des larmes à ses souffrances, et vous taire. Vous ajouterez peut-être qu'en préférant de gémir ainsi dans la retraite et le silence, vous avez cru devoir céder, d'un côté, à la crainte de fournir aux ennemis de votre pays un nouveau prétexte de faire calomnier et torturer quelques citoyens de plus par leur inquisition; et de l'au-

tre, à l'espérance de voir bientôt les Français ouvrir les yeux à la lumiere, et l'ordre renaître même des cendres du désordre.

Réponses frivoles, excuses perfides, à l'ombre desquelles vous prétendez en vain justifier votre silence, mais qui décélent en vous deux sentimens d'autant plus condamnables, que le premier est une faiblesse, et le second une chimere.

Quoi ! messieurs, nos malheurs sont au comble, vous en êtes la cause, innocente peut-être, mais toujours la premiere; et pour les réparer, vous n'avez à nous offrir que des gémissemens et une pitié stérile ! Quoi ! nos malheurs sont au comble; encore quelques jours de souffrance, et nous allons périr peut-être; et le seul secours, le secours le plus prompt que vous avez à nous présenter, est l'espérance, le moyen le plus lent et le plus incertain ! Quelle dérision ! bon Dieu ! ou plutôt quelle désorganisation totale s'est donc opérée dans l'ame et dans le caractere de tous les Français !

Ah ! MM. que diroient les Magistrats des derniers siècles, si, du fond de leur tombe, ils pouvoient se faire entendre. Magistrats Français ; s'écriroient-ils, que vous avez dégénérés ? Quel prestige subit a frappé vos esprits ? Quel découragement funeste s'est emparé de vos ames ? Nous

ne reconnoissons plus en vous ces peres du Peuple, ces anges tutélaires des cités, ces sentinelles infatigables qui devoient continuellement veiller sur la république. Magistrats Français ! qu'avez-vous fait du dépôt précieux des loix constitutionnelles, de ce feu sacré auquel la destinée de l'empire étoit attaché, et que nous vous avons transmis dans toute sa pureté et dans tout son éclat ? Vous avez juré de le défendre, de le conserver au prix de votre fortune, de votre liberté, et même de votre vie ; et vous n'opposez aucune résistance [1]

---

[1] D'après la conduite annoncée par quelques parlemens au mois de novembre dernier, il y avoit lieu d'espérer qu'elle seroit soutenue & imitée : mais le contraire est arrivé, & c'est encore une des choses inexplicables dont nous sommes les témoins & les victimes

Lors du décret qui prolongeoit les vacances des parlemens, les chambres des vacations de Metz & de Rouen firent précéder leur enregistrement d'arrêtés particuliers. Celle de Rennes refusa l'enregistrement. Quoique ces arrêtés fussent foibles & insignifians, ils furent dénoncés à l'assemblée se disant *nationale*. La chambre des vacations de Metz fit ses excuses, & on se contenta de la faire remplacer par une autre dont on n'a plus entendu parler. Quel opprobre ! celle de Rouen ayant été renvoyée au Châtelet pour y être jugée, eut la foiblesse de ne pas y venir, & d'accepter la *grace* qui lui fut accordée, sur la de-

à ces lions rugissans autour de vous pour l'éteindre, ou pour l'arracher de vos mains; et vous n'em-

---

mande du roi, par les hommes les plus scélérats de l'univers. A la vérité son projet fut de se réunir avec la seconde chambre des vacations, nommée pour la remplacer : mais on n'a pas d'idée jusqu'à quel point elle fut trahie & abandonnée par les membres de cette nouvelle chambre. Tous, à l'exception de quatre dont les noms seront toujours chers & précieux à la patrie, refuserent non-seulement de s'assembler avec leurs confreres qui composoient l'ancienne chambre, mais même de les fréquenter & de les voir, jusqu'à ce qu'ils leurs eussent cédé la place qu'on leur avoit illègalement ordonné d'occuper. Je dénonce cette infame conduite à tout ce qu'il y a de gens honnêtes dans l'univers; ou plutôt il faut espérer qu'un jour elle sera dénoncée au parlement de Normandie assemblé, & que d'après ces principes particuliers d'honneur, de fermeté & de sévérité qui l'ont toujours distingué, il expulsera de son corps les membres qui sous la direction de Me. Thouret & d'un conseiller au parlement de Rouen, ami de M. Necker, & plus encore de son commis M. de Lessart, n'ont pas rougi de tenir une conduite aussi lâche & aussi perfide. De tous les parlemens, celui de Rennes est donc le seul qui soit resté fidele à son devoir, à ses principes & à ses sermens. Magistrats vertueux & remplis d'honneur ! ces hommes infâmes ont osé vous punir de n'avoir point exécuté leurs ordres ; mais cette punition vous couvre de gloire aux yeux de votre province, & vous la promet immortelle aux yeux de la postérité qui vous jugera.

ployez aucunes forces pour dégager votre roi, votre patrie des fers sous lesquels un *multum virat* audacieux les tient enchaînés ; et tandis que les loix, à l'ombre desquelles vos concitoyens vivoient heureux et tranquilles, sont détruites, que l'autorité du roi est méconnue, que les tribunaux sont sans forces, que les propriétés les plus légitimes sont violées, que l'artisan est sans travail, le pauvre sans secours, le riche sans aucun moyen de le soulager ; que la vie des hommes est à la merci du premier scélérat qui, au moindre signal, peut en rassembler mille autres ; que tout, enfin, n'est plus autour de vous que confusion, désordres, anarchie, effrayés par la crainte, trompés par une vaine espérance, vous dormez sur les ruines.... Ah ! qu'est devenu notre ancienne gloire ? Magistrats Français ! levez-vous donc, levez-vous, il en est tems ; écoutez la voix de l'honneur qui vous appelle, et qui réclame, au fond de vos cœurs, ses droits impérieux et sacrés ; cessez de vous méfier de la force de vos moyens ; cessez de vous reposer sur d'autres de ce que vous pouvez, de ce que vous devez faire vous-même ; rappellez-vous l'arrêt de 1593, qui vous a rendu dignes de l'estime de nos concitoyens, et chers à la postérité ; alors il s'agissoit des dangers de la patrie, et nous ne savions pas comme vous calculer les nôtres. C'est la route que nous vous avons tracés ;

suivez-là, ou un plus long sommeil vous rendra coupable envers Dieu, le roi et la patrie.

Je pourrois, MM., ne rien ajouter de plus au langage imposant de ces hommes qui vous ont précédés dans la noble carriere où vous courrez tous ; je pourrois terminer ici mon ouvrage. Si cependant, pour achever d'animer votre courage et d'enflammer vos ames, vous exigez des nouveaux efforts de la mienne, déjà fatiguée sous le poids des maux qu'elle vient de décrire ; si cependant, pour achever de dévouer à votre vengeance et à votre justice des scélérats que vous êtes seuls chargés par la loi de terrasser et de punir, il me faut encore rassembler dans un grouppe confus une partie de leurs crimes les plus révoltans, je consens à recueillir toutes les forces dont j'ai besoin pour entrer dans ce cloaque immonde ; mais daignez m'y suivre, et m'écouter.

Rappellez-vous l'affreux attentat, le plus détestable de tous les forfaits, ce régicide projetté en corps de nation dans l'affreuse nuit du 5 au 6 Octobre dernier, dont la direction avoit été confiée à un comte de Mirabeau, le scélérat le plus fortement prononcé, et l'exécution à un duc d'Aiguillon, qui, déguisé en furie, un poignard dans une main, devoit dans l'autre rapporter le cœur tout palpitant de notre Reine.

Rappellez-vous le spectacle atroce que les

acteurs de cette horrible tragédie, tous membres de l'infernale assemblée, présentèrent à notre Roi, lorsqu'avant de le déposer captif dans son palais, ils le promenèrent en triomphe sous une voûte de bayonnettes prêtes à percer son sein au moindre signal, dans une ville dont les habitans n'étoient plus que des tigres affamés de cadavres, et dont les pavés étoient encore tous fumans du sang des Launai, des Flesselles, des Foulon et des Berthier.

Rappellez-vous les humiliations cruelles dont ils ne cesserent d'abreuver son auguste compagne, qui, par sa grandeur d'ame, son courage, sa noble fermeté, parvint à s'acquérir, dans ce jour d'opprobre éternel pour le peuple Français, des droits sacrés et imprescriptibles à l'admiration même de ses bourreaux, comme à l'amour inviolable de ce qui lui reste encore de sujets fidèles et adorateurs de leur Roi, sans en être les esclaves.

Rappellez-vous, enfin, les têtes sanglantes, les membres déchirés des Varicourt, des Miamandre, des Savoniere, des Beausset, des Voisins, des Rully, des Belzunce, tous victimes de la fureur d'un peuple égaré ou corrompu, aux yeux duquel alors le zèle, l'attachement et la fidélité aux principes de justice de sagesse éternelle, toutes les vertus enfin, sembloient autant de crimes qui méritoient la mort.

Plus d'une fois, sans doute, MM., au souvenir de ces scènes exécrables vos yeux ont versé des larmes de sang; vous avez senti vos entrailles s'émouvoir, et vos ames se briser de douleur.

Plus d'une fois à la vue des évêques d'Autun, des Lameth, des d'Orléans, des Barnave, des Chapelier, des Robespiere, des Thouret, des Roederer, des de Vimfre, des Dubois de Crancey, des Voidel..... de tous ces monstres qui, du fond de l'antre qu'ils se sont creusés dans le Couvent des Jacobins, puisent aux pieds de l'image d'un *Jacques Clément* leurs principes régicides, aiguisent leurs poignards et distilent leurs poisons; plus d'une fois dis-je à la vue de tous ces scélérats réunis, vous avez frémi d'indignation et d'horreur. Vous avez, dans l'excès de votre douleur, imploré l'appui du ciel en faveur d'une nation qu'il a toujours protégé; vous avez appellé sa vengeance contre des monstres, la honte de l'humanité qui désolent et ravagent votre patrie. Ou plutôt vous lui avez demandé de vous indiquer le secours qui peut rester encore pour la sauver, et l'arrêter sur le bord de sa ruine. Hé bien Magistrats Français! C'est dans vos mains que ce même ciel a déposé sa vengeance; c'est dans votre courage, c'est dans l'ensemble de vos mouvemens combinés que réside ce secours désiré, cette force nécessaire pour abattre la tête de l'hïdre qui veut nous dévorer.

Lancés, il en est tems; lancés les foudres de la justice sur cette assemblée se disant *nationale*, et qui ne fait valoir d'autres droits, d'autres pouvoirs que ceux qu'elle tient d'elle-même. Sur cette assemblée qui traître à sa patrie, infidele à son serment, et à son Roi, s'empare de l'autorité qui l'avoit constituée pour se déclarer elle-même constituante, et s'arroger la souveraineté absolue de l'empire, sur cette assemblée qui, cent fois plus criminelle qu'un Cromwel n'établit ses usurpations que sur les proscriptions, sur les assassinats, sur les crimes de toute espèce, et qui va mettre le comble à sa tyrannie par une guerre qui fera couler le sang d'une moitié des Français.

Magistrats; au nom de notre patrie expirante, au nom de ces loix à l'ombre desquelles on a vu la monarchie française fleurir pendant quatorze siécles, et qui sont toutes anéanties; au nom de votre Roi accablé sous tout le poids de ses fers et de son infortune, au nom de ce Roi si digne par ses vertus d'un meilleur sort, et que la bonté et la foiblesse ont rendu le plus malheureux des hommes; saisissez le glaive de la loi; frappez ce fantome colossal, ouvrage monstrueux du délire, de l'aveuglement et du crime; renversez cet idole au masque d'or, au bras de fer, aux pieds d'argile bâti par l'impiété et l'immoralité, sur les ruines de tous les principes et de toutes les vertus; dis-

persez

persez cette horde de brigands, cette secte d'hommes impies, dont le bras ose même défier le bras de Dieu, et qui dans leur fureur sacrilège voudroient anéantir son culte et briser ses autels.

Eh ! qui seroit capable, messieurs, de s'opposer à vos nobles efforts, d'arrêter votre courage ? Qui pourait vous empêcher de déployer enfin, la sévérité du ministère auguste qui vous est confié contre les auteurs des maux affreux sous lesquels nous gémissons tous ? Quelle crainte. . . . . mais quel mot ai-je moi-même prononcé ? Ma bouche indignée le rejette, et ma plume l'efface. Quoi ! ce vil sentiment, et qui ne marche jamais qu'à côté du crime, pourroit étouffer dans l'ame des Magistrats le cri triomphateur de la vérité, de la conscience et de l'honneur ? Quoi des hommes qui, dans tous les tems ont été regardés comme les dépositaires, les défenseurs des loix constitutionelles de l'Empire, et qui ont mille fois juré de mourir plutôt que d'y laisser porter la moindre atteinte, fuiroient tous tremblans à la vue de quelques audacieux, qui, armés de poignards et de flambeaux, attaquent, minent, brûlent ce même Empire jusques dans ses fondemens, et le précipitent vers sa ruine ? et c'est ainsi qu'à la face du ciel et de la terre, vous deviendriez parjures à vos sermens, et les bourreaux de votre patrie. . . . . Non, Magistrats, non, vous n'en

êtes pas capables : lorsqu'il s'agit de sauver sa patrie, la crainte est une foiblesse et la mort un devoir. Voilà, voilà le sentiment qui est gravé dans vos ames, et qui seul dirigera vos actions.

D'ailleurs que pourriez-vous craindre ? le glaive de nos législateurs assassins ? La trempe en est molle maintenant, et il reste nul devant la vérité et le courage. La fureur populaire ? le Français n'a eu dans les premiers instants, qu'une férocité étrangère, dont les excès lui arrache aujourd'hui des larmes de douleur et de repentir. Le peuple des Provinces sur-tout, dont l'ame n'est pas flétrie par le vice, respecte encore les noms sacrés de son Dieu, de son Roi ; et si des conseils perfides l'ont égaré quelques momens, les réflexions auxquelles il s'est livré, le rappellent tous les jours à la vertu naïve son premier appanage. Déjà il a lui-même arraché une partie du voile épais, que quelques membres de cette assemblée *abominable* avoit su jetter sur ses yeux pour l'égarer et l'asservir : et malheur bientôt, malheur à ceux qui les auront *trompé* ! Déjà les affreux préludes dont il est le témoin et la victime, lui font appercevoir l'abyme des malheurs où il va être entraîné. Il voudrait l'éviter, mais inquiet, chancelant au milieu des ruines qui l'environnent, il ne sait où conduire ses pas, où diriger sa marche.

Magistrats des Provinces, hâtez-vous de tendre

à ce bon peuple une main secourable, de le ramener dans le chemin des loix, de la justice et de l'ordre.

Ayez soin de lui présenter dans les arrêts que vous allez rendre, les motifs de sagesse qui les auront dictés; qu'ils soient accompagnés d'observations solides, de réflexions touchantes : parlez lui le langage du sentiment; parlez-lui sur-tout de son Roi. Si le peuple français accoutumé depuis tant de siécles, à voir le même sang sur le Trône, a toujours regardé comme la voix de la nature, celle qui lui parle en faveur de ses Rois, quel sentiment n'éprouvera-t-il pas à la vue de ce Roi bienfaisant et populaire qui, pour prix de ses vertus et de ses bienfaits, voit ses jours abreuvés de fiel et d'amertume par la main de ses propres sujets. Alors, messieurs, n'en doutez pas; votre fermeté le rassurera; elle le rendra attentif à des vérités qui l'intéresseront; et dut cet acte de votre ministère être le dernier, il y reconnoitra ceux dont il a dans tous les tems pleuré la captivité, et il couronnera le zèle qui vous aura porté à le servir contre ses ennemis.

Je me résume, et je finis.

Magistrats, la France est au moment de périr : vous pouvez la sauver; mais le tems presse. Quel est le moyen? l'énergie associée avec la vérité et dirigée vers le bien, elle vient à bout de tout.

Lorsqu'une grande Nation veut traiter elle-même ses grands intérêts, elle ne peut se réunir que par un nombre déterminé d'individus choisis. Ceux-ci ne peuvent la représenter qu'avec un titre; ce titre ne peut-être que leur mandats; s'ils s'en écartent ce ne sont plus les représentans qui agissent, ce ne sont que des individus.

Or, où les mandats envoyoient-ils les Députés des bailliages? aux états-généraux. Où avoient-ils juré d'exécuter leur mandat? aux états-généraux. Qu'étoit chacun d'eux séparément? membre des états-généraux. Qu'étoient-ils collectivement? les états-généraux.

Donc en se créant, en se constituant *Assemblée Nationale*, ils se sont attribués un nom que démentoit leur nomination et leur serment; donc ils se sont donnés une autorité que démentoit leur convocation; donc l'Assemblée se disant *Nationale* est nulle, et d'une nullité d'autant plus absolue que le Roi est prisonnier depuis le 5 Octobre dernier, et que par conséquent il n'est pas possible de dire qu'aucune des prétendues loix émanées de cette Assemblée, *ait été l'expression de la volonté libre des représentans de la Nation unie avec la volonté libre de son Souverain*; principe reconnu pour sacré et fondamental dans tous les états monarchiques, et sans lequel il n'est pas possible de concevoir une monarchie.

L'Assemblée se disant Nationale est nulle et de toute nullité.

Voilà Magistrats, voilà la grande vérité que tous les bons Français professent au fond du cœur; mais il n'appartient qu'à vous de la répéter avec courage, d'une extrémité de la France à l'autre, et de la développer avec l'appareil imposant de énergie.

L'Assemblée se disant *Nationale* est nulle et de toute nullité.

Heureux le Parlement qui, le premier proférera et soutiendra jusqu'à la mort, cette vérité essentielle. Rome décernoit une couronne civique à celui qui sauvoit la vie d'un Citoyen; il aura sauvé la Patrie.

590